

LES OPCO

EN PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

<https://opco.cariforef-provencealpescoatedazur.fr>

Site développé par le Carif-Oref Provence - Alpes - Côte
d'Azur

AFDAS
DEMAIN SERA FORMATION

AFDAS



QUELS SONT LES **ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS** DE CET OPCO EN RÉGION ?

19 000

établissements employeurs dans les activités économiques couvertes totalement ou partiellement par l'OPCO

Sources : Acoff/Urssaf - Base Sequoia - Établissements employeurs du secteur privé (hors agriculture, sylviculture et pêche et salariés des particuliers employeurs) - Traitement Carif-Oref.

- 8 %

d'établissements entre 2007 et 2018 dans ces activités
(+ 4 % tous secteurs)

Sources : Acoff/Urssaf - Base Sequoia - Établissements employeurs du secteur privé (hors agriculture, sylviculture et pêche et salariés des particuliers employeurs) - Traitement Carif-Oref.

79 %

des établissements comptent moins de 50 salariés
(57 % tous secteurs)

Sources : Insee - DADS - Traitement Carif-Oref.

La région concentre

8 %

des établissements employeurs de la France

Sources : Acoff/Urssaf - Base Sequoia - Établissements employeurs du secteur privé (hors agriculture, sylviculture et pêche et salariés des particuliers employeurs) - Traitement Carif-Oref.

CHAMP D'APPLICATION

Libellé des branches, regroupements de branches ou statuts d'entreprises	IDCC
Agences de presse (employés, techniciens et cadres)	
Camping (industriel)	
Casinos	
Chaînes thématiques	
Distribution cinématographique (cadres et agents de maîtrise)	
Distribution cinématographique (employés et ouvriers)	
Éditeurs de la presse magazine Employés et cadres	
Édition	
Entreprises artistiques et culturelles	
Entreprises de la distribution directe	
Entreprises de la publicité et assimilées	
Entreprises techniques au service de la création et de l'événement	
Espaces de loisirs, d'attractions et culturels (COMELAC)	
Exploitation cinématographique	
Golf	
Hôtels de plein air	
Intendants de spectacle	
Journalistes	
Mariages adultes et mariages enfants de moins de 16 ans employés par les agences de mariages	
Organismes de tourisme	
Portage de presse	
Presse d'information spécialisée	
Presse hebdomadaire - cadres administratifs et voyageurs des entreprises de presse hebdomadaire	
Presse hebdomadaire parisienne	
Presse hebdomadaire régionale d'information - cadres	
Presse hebdomadaire régionale - employés	
Presse périodique - cadres	
Presse quotidienne régionale et départementale - cadres	
Presse quotidienne régionale et départementale - cadres administratifs (presse quotidienne départementale)	
Presse quotidienne régionale et départementale - cadres techniques (presse quotidienne départementale)	
Presse quotidienne régionale et départementale - employés (presse quotidienne départementale)	
Presse quotidienne régionale et départementale - employés (presse quotidienne régionale)	
Presse quotidienne régionale et départementale - ouvriers (presse quotidienne départementale)	
Presse quotidienne régionale et départementale - ouvriers (presse quotidienne régionale)	
Production audiovisuelle	
Production cinématographique	
Production de films d'animation	
Radio/Émission	
Spectacle vivant (entreprises du secteur privé)	
Sport	
Télécommunications	

Source : Légifrance - Arrêté du 26 mars et 9 mai 2016

DÉLÉGATION RÉGIONALE

Déléguée régionale Provence - Alpes - Côte d'Azur et Corse

Marianne Favier

40, boulevard de Dunkerque - CS 70522

13471 Marseille Cedex 02

Tél. : 04.91.99.41.98

Courriel : marseille@afdass.com

Site internet : afdass.com

 QUELS SONT LES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS DE CET OPCO EN RÉGION ?